INFORMATION REPRISE ECOLE ELEMENTAIRE

L’accueil des élèves se fera dans les conditions suivantes

Le mardi 12 mai

Une solution d’accueil sera mise en place par la municipalité exclusivement pour les enfants de parents prioritaires (déjà identifiés) dans les classes.

Le mercredi 13 mai et les mercredis suivants

Une solution d’accueil sera mise en place par la municipalité exclusivement pour les enfants de parents prioritaires (déjà identifiés) dans les classes.

Le jeudi 14 mai

Reprise de la classe par groupes de 15 élèves maximum selon le planning qui vous sera soumis le jeudi 7 mai par l’enseignant de votre enfant.

Cette reprise se fait dans les conditions définies dans le compte rendu du protocole sanitaire du lundi 4 mai et qui vous a été transmis via votre boite mail.